

« Habiter la maison du Seigneur tous les jours de ma vie »

Et tous les jours de ma vie l'aider à vivre ...

Ps 26



L'Église vit des dons des chrétiens depuis la séparation de l'Église et de l'État en 1905. Que vous la fréquentiez tous les jours ou seulement dans certaines occasions, elle est là, disponible pour tous ceux qui le souhaitent.

Les prêtres, la secrétaire ou le comptable, les organistes, tous ceux sans qui la paroisse ne pourrait accueillir personne, sont là, pour tous.

Pour permettre à l'Église de leur verser tous les mois leurs traitements et salaires **il suffit de donner au Denier de l'Église, de préférence tous les mois, grâce au prélèvement automatique mensuel.**

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple, pour un don de 200 €, vous bénéficiez d'une remise d'impôt de 132€, et votre don vous revient en fait à 68€.

Notre ensemble pastoral a besoin **chaque jour de 1447 €** pour vivre.
541 € sont liés aux traitements et salaires.



www.asnieres-sur-seine.catholique.fr

Grâce au **prélèvement automatique mensuel**, aussi simplement que je règle mon téléphone ou ma facture d'électricité, je contribue à la vie de mon Église, je manifeste mon souci qu'elle continue sa mission.

Paroisse Sainte-Geneviève
 Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail (facultatif en majuscules) :

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement établis à mon nom qui seront présentés par l'Association Diocésaine de Nanterre.
*Le prélèvement sera effectué par l'Association Diocésaine de Nanterre qui reversera directement les sommes à votre paroisse.

COMPTE À DÉBITER

IBAN
Numéro international d'identification de votre compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

BIC
Code international de votre banque - BIC (Bank Identifier code)

DÉSIGNATION DE L'ORGANISME ENCAISSEUR
Association Diocésaine de Nanterre - 85 rue de Suresnes - 92022 Nanterre cedex
N°ICS FR 38ZZZ503726

JE VOUS AUTORISE À PRÉLEVER SUR MON COMPTE *

La somme de 10 €/mois 30 €/mois 60 €/mois autre €/mois
À partir du : /.... /....

*Je peux changer le montant de mon prélèvement ou l'arrêter à tout moment par simple lettre à ma paroisse ou à l'Association Diocésaine de Nanterre ou par mail à gidr@diocese92.fr
Fait à : Signature :
Le :

À retourner, accompagné d'un RIP/RIB,
à l'Association Diocésaine de Nanterre 85 rue de Suresnes, 92022 Nanterre Cedex

- ➔ Don régulier par prélèvement automatique en complétant ci-dessous
- ➔ Don ponctuel par carte sur asnieres-sur-seine.catholique.fr/denier/
- ➔ Don ponctuel par chèque, en adressant ce document complété et accompagné d'un chèque à l'ordre de la paroisse :

Sainte-Geneviève - 4 rue du Cardinal Verdier 92600 Asnières-sur-Seine
Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours - 31 rue Albert 1^{er} 92600 Asnières-sur-Seine